
SÉCRÉTARIAT

LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA ZONE FRANC

DOCUMENT DE CADRAGE

Le changement climatique est un défi majeur pour le siècle, susceptible de provoquer des crises profondes dans les pays en développement. Il impactera en effet l'ensemble des pays de la planète et ses impacts seront amplifiés dans nombre de pays africains, qui se trouvent également être parmi les plus exposés et, en même temps, parmi ceux ayant le moins les moyens d'accommoder les effets du changement climatique. Le risque de compromettre les progrès réalisés vers les Objectifs du Millénaire est donc bien réel. **Ce défi est majeur pour l'Afrique.**

Les enjeux économiques et financiers seront considérables, et un engagement de tous sera nécessaire pour faire face à ce défi commun. Chacun doit engager des efforts à la fois au niveau national et pour la constitution d'un consensus international.

Tous les moyens d'action doivent être mis à contribution. De nombreuses institutions se sont engagées dans ce combat, tant au niveau multilatéral (le Fonds pour l'Environnement Mondial est actif depuis plus de vingt cinq ans sur ce front, la Banque Africaine de Développement a engagé un travail de réflexion sur le sujet, la Banque mondiale a élaboré une stratégie spécifique, etc) **que bilatéral** (l'Agence Française de Développement est ainsi pleinement impliquée depuis de nombreuses années et s'attache particulièrement à répondre aux besoins de l'Afrique). Ces institutions ont accumulé une expertise remarquable en matière de développement et nous devons renforcer la prise de conscience des enjeux d'aujourd'hui et plus encore de demain en les encourageant à intégrer les questions climatiques dans leur approche. Un effort particulier reste cependant à faire pour assurer la bonne coordination de tous ces acteurs. Un cadre d'action global et cohérent, permettant une réponse coordonnée et partenariale, mais surtout efficace et rapide, doit être mis en place avant qu'il ne soit trop tard.

Tous les acteurs doivent être mobilisés, sans exception et l'implication pleine et entière du secteur privé dans la lutte contre le changement climatique est cruciale. Il est nécessaire de créer des mécanismes qui permettront au marché carbone de se développer afin qu'il soit profitable pour tous, réduisant les émissions à moindre coût, là où les processus de production existants sont peu efficaces et très polluants, et permettant ainsi des transferts technologiques et financiers considérables. Le renforcement et la réforme du mécanisme de développement propre doivent être envisagés dans cet esprit.

Toutefois, si le défi est commun à tous, chaque pays est confronté à ses propres questions ; pour être efficaces, les réponses de la Communauté internationale devront donc être différenciées. Une large palette d'outils, mis en place dans le cadre de stratégies nationales intégrées et élaborée de manière partenariale, appuyée par des politiques et mesures nationales sera nécessaire pour répondre à la diversité des besoins. Il faudra trouver un bon équilibre entre le traitement de l'adaptation aux conséquences du changement climatique

devenue cruciale et la question de l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre), essentielle pour préserver l'avenir et la sauvegarde de la forêt, poumon de la planète.

Dans ce contexte, la discussion pourrait s'engager autour de trois axes de travail :

- **Comment renforcer la place de l'Afrique dans la négociation internationale sur le financement de la lutte contre le changement climatique, en particulier à Copenhague en décembre, et s'assurer que ses priorités sont bien prises en compte ?**
- **Comment bénéficier au mieux des opportunités de financement existantes au niveau international ? Quelles perspectives sont offertes par la réforme du Fonds pour l'Environnement Mondial, le Fonds d'adaptation du protocole de Kyoto et le Fonds pour les Technologies Propres de la Banque Mondiale ?**
- **Comment développer le Mécanisme de Développement Propre sur le continent ?** si le constat est en effet relativement négatif (avec 111 projets enregistrés via le Mécanisme de Développement Propre (MDP) en Afrique, le continent représente seulement 2% des projets MDP enregistrés dans le monde), la zone Franc peut bénéficier, au travers de ce type de mécanisme, d'une opportunité sans précédent pour amorcer une trajectoire de développement plus propre fondée sur des solutions énergétiques à faible contenu en carbone pouvant accompagner le développement dans les différents secteurs clés (infrastructures, urbanisation, énergie, transports, agriculture, industrie) tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.